

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HÉBERGEMENT MONSEIGNEUR-ROSS DE GASPÉ

État d'avancement

Région : Gaspésie

Non
Réalisée
debutée
0%
0%

Date de la visite : 2 mai 2016

Date de transmission au MSSS: 29 juillet 2016

1ère reddition de comptes 2 mai 2017

	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	0	0	0
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

	Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 2 mai 2017			Reddition de comptes au 2 mai 2018		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer la qualité du milieu de vie tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	31 janvier 2017						
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place de pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	30 avril 2017						
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place d'outils conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	30 novembre 2016						
4	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.	31 janvier 2017						
5	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la promotion des droits des résidents.	30 avril 2017						
6	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	31 juillet 2017						

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 2 mai 2017			Reddition de comptes au 2 mai 2018		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée

PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX

7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'intégration du résident lors de son accueil.	Oct. 2016						
8	Le MSSS recommande que l'établissement s'assure que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent mieux aux besoins des résidents.	Fév. 2017						
9	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour favoriser l'implication des proches ou des autres membres du personnel pour animer le milieu de vie.	Avril. 2017						
10	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux rappellent un milieu de vie familial.	Déc. 2016						